



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Sous-direction des politiques de jeunesse
Bureau des actions territoriales et interministérielles
Mission d'animation du fonds d'expérimentation pour la jeunesse

NOTE THÉMATIQUE

Description des expérimentations en matière

D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

(Février 2012)

QU'EST-CE QUE LE FEJ ?

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), créé en 2009, est un laboratoire de politiques publiques finançant des actions innovantes en faveur des jeunes, mises en œuvre à une échelle limitée et évaluées rigoureusement. Dès son lancement, chaque expérimentation associe une structure porteuse d'un projet à un évaluateur indépendant. L'objectif est ainsi de connaître les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces.

Les expérimentations sont sélectionnées dans le cadre d'appels à projets, avec l'objectif de répondre aux besoins prioritaires des jeunes. À ce jour, 14 appels à projets concernant 16 thématiques ont été publiés. 29 expérimentations d'envergure nationale sont par ailleurs soutenues et suivies¹. Au total, plus de 500 expérimentations, d'une durée moyenne d'environ deux ans, ont été initiées.

Le FEJ a été créé par l'article 25 de la loi du 1^{er} décembre 2008, modifié par l'article 21 de la loi de finances rectificatives du 29 décembre 2010. Le décret n°2011-1603 du 21 novembre 2011 définit son mode de fonctionnement et précise que sa vocation est de « financer des programmes expérimentaux visant à favoriser la réussite scolaire des élèves, à contribuer à l'égalité des chances et à améliorer l'insertion sociale et professionnelle durable des jeunes de moins de vingt-cinq ans ».

1. Le FEJ a également repris les expérimentations concernant les jeunes lancées en 2008 par la délégation interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation sociale et à l'Économie sociale (DIIESES).

1. LES ENJEUX POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

La sociologie de l'éducation montre que pour certains jeunes, issus en particulier de milieux populaires, l'orientation scolaire est davantage « subie » que « choisie », et que cela a des conséquences à long terme sur la qualité de leurs études. Sandrine Garcia a relevé que « *la plupart des enquêtes permettent d'observer la corrélation entre un passé scolaire défavorable, caractérisé le plus souvent par une orientation subie en filière technologique ou professionnelle, et l'échec à l'université* »². La qualité de l'investissement scolaire des jeunes dépend ainsi « *du rapport que les étudiants entretiennent avec leur avenir, c'est-à-dire de la possibilité qu'ils ont de s'identifier à un avenir professionnel désirable dépendant lui-même de l'univers des orientations possibles* »³.

À l'origine de ces difficultés d'orientation se trouvent notamment un déficit d'information sur l'éventail des possibilités de formations, sur les contenus, exigences et débouchés des différents métiers et filières, et des mécanismes d'autocensure par lesquels des élèves s'interdisent l'entrée dans certaines filières, sous l'influence de facteurs liés à la condition sociale et aux stéréotypes de genre. Pour ces raisons, le *Livre vert* de la Commission sur la politique de la jeunesse, élaboré en 2009, souhaitait faire de la réforme de l'orientation une priorité, pour que celle-ci ne soit plus conçue « *comme la décision prise à un moment donné pour le compte de l'élève* », mais comme « *un processus continu, accompagné et permettant à l'élève de construire un projet d'orientation, éclairé par une véritable découverte des métiers et du monde du travail* »⁴.

2

Pour ce faire, les projets expérimentent des modalités innovantes de coordination des acteurs de l'orientation, de transition entre la scolarité secondaire et l'enseignement supérieur, de liaison entre le monde scolaire et le monde de l'entreprise et de sensibilisation des jeunes. Les dispositifs expérimentés s'organisent principalement autour des classes de troisième et de terminale, qui représentent des moments décisifs pour l'orientation, mais ont pour vocation à s'inscrire dans une démarche de plus longue durée.

Les évaluations devraient permettre d'apporter des réponses aux questions suivantes : quelles coordinations des acteurs de l'orientation sont les plus efficaces ? Quelles actions permettent d'élargir les choix d'orientation des élèves ? Comment faciliter la transition entre le lycée et l'université ? Et quels dispositifs permettent d'établir des liens entre les démarches d'orientation et le monde de l'entreprise ?

46 expérimentations sont soutenues par le FEJ :

- 34 s'inscrivant dans le cadre de l'axe 1 « Réduire les sorties prématurées du système de formation initiale » du premier appel à projets (AP1), publié en avril 2009 ;
- 10 s'inscrivant dans le cadre de l'axe 2 « Diversification des choix d'orientation scolaire et professionnelle des jeunes filles » du troisième appel à projets (AP3), publié en décembre 2009 ;
- 1 issue de l'appel à projets publié en 2008 par la délégation interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation sociale et à l'Économie sociale (DIESES) ;
- 1 retenue hors appel à projets (HAP).

2. Sandrine Garcia « Déscolarisation universitaire et rationalités étudiantes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 3/2010 (n° 183), pp. 48-57.

3. Sandrine Garcia, *ibidem*.

4. Commission sur la politique de la jeunesse, *Reconnaître la valeur de la jeunesse, livre vert*, juillet 2009.

18 projets sont portés par des associations, 12 par des établissements d'enseignement supérieur, 6 par des structures de l'Éducation nationale, 5 par des collectivités territoriales, 3 par des établissements publics, 2 par des structures privées.

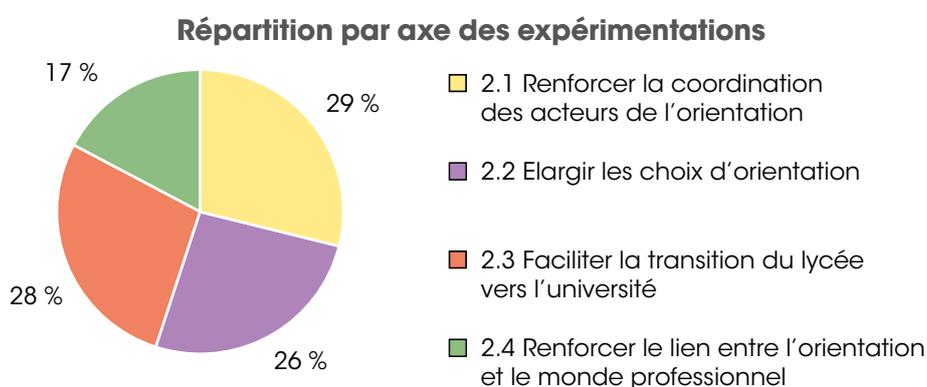
Ces expérimentations devraient bénéficier à environ 198 000 jeunes⁵.

La note décrit succinctement les dispositifs expérimentés, en présentant des zooms sur des projets mis en œuvre. Elle expose les méthodes d'évaluation appliquées et les principaux enjeux de ces évaluations, sans entrer dans le détail ni aborder les résultats. Ceux-ci feront l'objet de présentations ultérieures, dans le cadre de la démarche de capitalisation des enseignements issus des expérimentations.

Enfin, elle fournit la liste des projets, en précisant l'identité des porteurs et des évaluateurs et la date de remise de leur rapport final d'évaluation. Pour chaque projet, un lien permet d'accéder aux documents disponibles sur le site du FEJ.

2. LES DISPOSITIFS EXPÉRIMENTÉS

Graphique 1



3

2.1 RENFORCER LA COORDINATION DES ACTEURS DE L'ORIENTATION (13 PROJETS)

Les dispositifs expérimentés ont pour objet :

- la création d'un outil de communication et d'information commun (8 projets) ;
- l'utilisation d'un portefeuille de compétences électronique (1 projet) ;
- la mise en place de « cités des métiers » sur de nouveaux territoires (1 projet) ;
- la mise en place de référents pour l'orientation dans les collèges (1 projet) ;
- un travail sur l'orientation des jeunes en situation de handicap (1 projet) ;
- la réalisation d'une « mallette des parents 3^e » (1 projet).

5. Ce chiffre correspond au nombre de bénéficiaires initialement prévus par les conventions passées avec les porteurs de projets, hormis ceux qui ont été abandonnés en cours.

La recherche de nouvelles coordinations des acteurs de l'orientation est au centre des politiques publiques en matière d'orientation, notamment dans le cadre de la mise en place du [Service public de l'orientation \(SPO\)](#), suite à la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle qui institue [le droit pour toute personne à être informée, conseillée et accompagnée en matière d'orientation professionnelle](#).

Plusieurs projets ont comme enjeu principal **la mise en relation des différents acteurs de l'orientation et le décloisonnement des dispositifs existants**. En effet, de nombreuses structures sont susceptibles de jouer un rôle dans l'orientation des jeunes et ces derniers peuvent se sentir désemparés face au manque de lisibilité des services proposés. La volonté de mettre en commun les ressources et les compétences de chacun pour améliorer le service de conseil en orientation n'est pas nouvelle puisque les réseaux AIOA (Accueil Information Orientation Accompagnement) regroupent déjà des partenaires comme les agences Pôle Emploi, les CIO (Centres d'Information et d'Orientation), les missions locales ou les CRIJ (Centres Régionaux Information Jeunesse). Dans le cadre des expérimentations soutenues par le FEJ, il s'agit **d'améliorer le caractère opérationnel de cette collaboration par la création et la mise en œuvre d'outils nouveaux**.

Des projets proposent ainsi la **création d'un portail découverte des métiers ou d'une plate-forme interactive** alimentée par les différents partenaires et permettant de recenser l'ensemble des ressources disponibles sur l'orientation. Ces projets s'adressent avant tout aux jeunes en cours de formation. Un dispositif met en place une plate-forme d'information à destination des étudiants ou des jeunes diplômés au chômage.

4

Ces sites peuvent également favoriser **la mise en relation des jeunes avec les entreprises locales** en proposant des offres d'emploi, de contrats en alternance ou de stages. Ces dispositifs possèdent un fort ancrage territorial. La coordination des acteurs s'effectue généralement au niveau régional. La collaboration entre les différents acteurs de l'orientation est également susceptible d'être renforcée par le développement sur de nouveaux territoires de structures encore peu répandues comme les **cités des métiers**, qui permettent de renforcer le maillage territorial pour l'orientation.

Dans le cadre de l'organisation de temps d'échange permettant de mettre en commun les réflexions et pratiques des différents acteurs au niveau local, un projet initie un **rapprochement entre les équipes pédagogiques des établissements scolaires et les autres acteurs de l'AIOA** pour augmenter l'accessibilité de l'information disponible pour les élèves. Un projet met en œuvre un accompagnement dans le cadre scolaire par la mise en place d'un **référent spécialement en charge de l'orientation** qui suit les élèves tout en faisant le lien avec les équipes éducatives et pédagogiques.

Un projet expérimente la mise en place d'un **portefeuille de compétences numérique** à destination des jeunes des lycées professionnels, des Écoles de la deuxième chance et des missions locales. Ce portefeuille sera renseigné par les jeunes tout au long de leur parcours et facilitera leur suivi par les différents professionnels. Le développement de ce type d'outil est aussi en cours dans le milieu universitaire pour faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. Par ailleurs, des porteurs de projet réfléchissent à l'articulation de leur dispositif avec celui du livret expérimental de compétences.

LE LIVRET EXPÉRIMENTAL DE COMPÉTENCES (APLC)

Une expérimentation nationale du **livret de compétences** a été lancée par la **circulaire du 28 décembre 2009**. Ce livret est destiné à être un des outils d'évolution des actions menées en matière d'orientation, pour mieux prendre en considération la diversité des compétences des élèves.

L'expérimentation a débuté en septembre 2010 et se termine en juin 2012. Elle se déroule dans 181 établissements, dépendants du ministère de l'Éducation nationale (collèges et lycées) et du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche (comme les établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles). Elle fait l'objet d'une présentation spécifique dans la note correspondante.

Enfin, un dispositif appelé la « **mallette des parents** », mis en place en troisième⁶, aide les élèves à mieux comprendre le système d'orientation et à trouver une orientation adéquate. Cette expérimentation a développé un simulateur d'orientation qui permet de savoir, à partir des résultats scolaires, quelles affectations sont envisageables à un moment donné. Cette expérimentation vise aussi à impliquer activement les parents dans les choix de leurs enfants.

L'évaluation se propose de répondre notamment aux questions suivantes : Quels sont les effets de la mise à disposition de nouveaux outils d'information sur l'orientation ? Des formes innovantes de coordination des acteurs scolaires et économiques locaux transforment-elles les parcours des jeunes ? L'usage d'un outil de simulation pour anticiper les possibilités d'orientation a-t-il des effets sur l'orientation des élèves ?

5

2.2 ÉLARGIR LES CHOIX D'ORIENTATION (12 PROJETS)

Les dispositifs expérimentés comprennent :

- des dispositifs luttant contre les stéréotypes de genre (10 projets) ;
- des dispositifs visant à développer l'attractivité des filières scientifiques (2 projets).

Certaines expérimentations se concentrent sur l'orientation des élèves avec l'objectif de combattre une éventuelle autocensure en élargissant l'éventail de leurs choix. Un premier type de dispositifs aborde la dimension sexuée en matière d'orientation. Il s'agit de **lutter contre les stéréotypes de genre** associés à certaines formations et à certains métiers pour diversifier les choix d'orientation des élèves.

La plupart des dispositifs expérimentés cherchent à faire évoluer les représentations des élèves de manière concrète. La prise de contact peut passer par la mise en lumière de **parcours de jeunes filles** ayant choisi une orientation atypique, et par la rencontre de personnes exerçant déjà une activité professionnelle. Des femmes exerçant des métiers dits « masculins » sont invitées à venir témoigner de leur parcours auprès des élèves. Cette découverte peut également passer par **la visite d'entreprises ou d'établissements scolaires**,

6. Il existe également une expérimentation « mallette des parents » en sixième, dont le but est de consolider le lien entre le collège et des parents d'élèves volontaires à travers des actions innovantes de soutien et de formation. Cette expérimentation est présentée dans la note sur le décrochage scolaire.

comme une école d'ingénieurs ou un centre de formation d'apprentis (CFA). Des dispositifs s'adressent également aux parents, aux enseignants et conseillers d'orientation et parfois aux salariés d'entreprises partenaires du projet afin de sensibiliser ceux-ci aux stéréotypes de genre. Un projet met en œuvre des actions d'information et d'accompagnement pour sensibiliser les jeunes collégiennes sur les possibilités d'intégrer des cursus dans lesquels elles sont traditionnellement minoritaires.

LE PROJET « ENTREPRISES FACE À L'ÉCOLE : AGIR POUR L'ÉGALITÉ », PORTÉ PAR L'ASSOCIATION FACE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES ET ÉVALUÉ PAR L'UNIVERSITÉ BORDEAUX 2 (AP3 021).

Ce projet s'adresse aux élèves de troisième pour élargir leur représentation des emplois accessibles. Il a lieu dans deux collèges, dont l'un est situé en ZUS. Deux types d'interventions en classe sont mis en œuvre, chacun visant à sensibiliser les élèves aux enjeux de l'égalité hommes/femmes. Un premier axe comprend notamment des actions sur la recherche de stage et s'articule autour de thèmes concrets comme la lettre de motivation, la manière de se présenter et le savoir-être en entreprise. Un second type d'intervention est centré autour de l'information des élèves sur les filières et secteurs d'activité du territoire. Ces interventions sont menées par des femmes occupant des métiers traditionnellement masculins. Ces témoignages visent à casser les stéréotypes de genre en mettant en avant des cursus que les filles ont tendance à écarter, comme l'apprentissage et les métiers scientifiques et techniques.

6

L'évaluation vise principalement à identifier les différentes dimensions déterminant l'orientation des filles, à mesurer le degré d'information des élèves, parents et acteurs scolaires sur les filières et métiers et à analyser l'impact des actions mises en œuvre par le projet. Une analyse comparative d'un groupe de bénéficiaires et d'un groupe témoin (constitué par les classes de 2 collèges dont la population possède des caractéristiques comparables à ceux dans lesquels l'expérimentation est mise en place) est menée. Elle consiste en l'analyse quantitative de données statistiques et de questionnaires distribués aux élèves, parents et enseignants. Une comparaison réalisée entre les deux terrains de l'expérimentation doit permettre de saisir les différences de réactions selon le territoire et les spécificités du public. Le projet se déroulant sur 3 ans, l'évaluation permettra la mise en place d'un suivi de cohortes relatif aux parcours des élèves sur plusieurs années. Une analyse qualitative de la mise en œuvre du projet est réalisée par l'observation des réunions et rencontres entre les différents acteurs et par des entretiens semi-directifs auprès des élèves, parents, enseignants et acteurs de l'orientation et de la vie scolaire. Une seconde vague d'entretiens aura lieu en fin d'année scolaire auprès des mêmes élèves pour apprécier l'influence du projet sur leur information, leurs perceptions et leur choix d'orientation.

Des projets proposent un **accompagnement individuel dans l'orientation** pour lutter contre la barrière des stéréotypes. Celui-ci peut avoir lieu par le biais d'un coordinateur professionnel ou par un parrain ou une marraine issus du monde de l'entreprise et exerçant une activité en relation avec les ambitions de l'élève.

Des dispositifs cherchent de manière plus spécifique à **développer l'attractivité pour les filières scientifiques**, généralement délaissées par les jeunes filles et les élèves issus de milieux défavorisés. Ces projets cherchent à susciter l'intérêt des élèves par l'intermédiaire d'expérimentations scientifiques qui se déroulent dans une

logique pré-universitaire et/ou en prenant appui sur la découverte d'une filière précise, comme celle du transport aérien.

L'évaluation se propose de répondre notamment aux questions suivantes : Quels dispositifs permettent de lutter contre l'autocensure dans les choix d'orientation des élèves ? Des temps d'information et d'échange permettent-ils de transformer les représentations sexuées des métiers et des filières professionnelles ? L'accompagnement dans l'orientation permet-il de dépasser les stéréotypes liés au genre ?

2.3 FACILITER LA TRANSITION DU LYCÉE VERS L'UNIVERSITÉ (13 PROJETS)

Les expérimentations conjuguent, dans des proportions variables :

- la mise en situation concrète de lycéens au sein de l'université ;
- l'intervention d'acteurs universitaires dans les lycées ;
- la création d'un espace d'interaction entre le lycée et l'université ;
- le renforcement de l'implication des enseignants du secondaire dans l'orientation des élèves ;
- le tutorat d'élèves par des étudiants.

Ces expérimentations s'inscrivent dans le champ des réflexions et actions mises en place par le ministère de l'Éducation nationale pour organiser une orientation active des lycéens, dès la classe de première⁷.

Des expérimentations se donnent pour objectif **d'accompagner les lycéens** dans un processus où l'orientation est le résultat d'une démarche active et réfléchie. Il s'agit donc de mieux informer les élèves sur les formations proposées par l'université et de présenter les différentes filières et leurs débouchés. Un des enjeux importants est de lutter à terme contre le taux d'échec en première année de licence et de prévenir le décrochage universitaire.

Afin que les élèves puissent se familiariser concrètement avec l'université dès le lycée, des projets mettent en œuvre **un rapprochement entre les lycées et l'université**. Si la volonté de faire collaborer lycées et universités ne constitue pas en soi une expérience inédite, cette collaboration est très hétérogène selon les territoires et dépend fortement des réseaux partenariaux existants. L'enjeu des dispositifs expérimentés est donc de formaliser et de systématiser cette collaboration pour la rendre efficace dans le processus d'orientation.

Des actions prennent notamment la forme de **journées d'immersion à l'université** pour les lycéens, avec des activités telles que des visites de campus, le suivi d'un cours en amphithéâtre, un déjeuner au restaurant universitaire ou la rencontre avec des étudiants. Les élèves peuvent ainsi appréhender leur entrée dans le cursus universitaire. Un des projets met en place un système de **tutorat par un étudiant** pour fournir à l'élève un accompagnement individualisé et global portant à la fois sur le soutien scolaire, l'aide à l'orientation et l'ouverture socioculturelle.

Parallèlement à ces prises de contact des lycéens avec l'université, **des acteurs du monde universitaire sont amenés à intervenir dans les lycées** au cours de réunions ou de conférences d'information et d'échange.

7. Sur l'orientation active, voir sur le site du ministère de l'Éducation nationale : [Orientation active, une aide individualisée pour les lycéens](#).

Certaines de ces interventions s'adressent aussi aux parents des élèves. Un projet met ainsi en œuvre des actions en direction des lycéens et un suivi à l'entrée à l'université.

LE PROJET « DEMAIN L'UNIVERSITÉ » (AP1 200), PORTÉ PAR LES UNIVERSITÉS DE LILLE 1 ET LILLE 3 ET ÉVALUÉ PAR LE CEREQ (AP1 200).

Ce dispositif comporte un volet d'aide à l'orientation se déroulant avant l'entrée à l'université et un volet d'aide à l'adaptation des étudiants lors de leur entrée à l'université. De nombreux acteurs sont impliqués dans la réalisation du premier volet. Des conventions sont signées entre les lycées et les universités pour instaurer une démarche durable de collaboration, celle-ci se traduisant notamment par la mise en place de réseaux de référents lycée-université, des rencontres avec les parents d'élèves dans les lycées et des journées d'immersion en université des élèves de terminale. Un accompagnement est également mis en place lors de la première année de licence avec la création de modules pour aider les étudiants à se réorienter et élaborer un projet professionnel, des enseignants étant formés pour animer ces modules.

L'évaluation du dispositif, pour la partie d'aide à l'orientation, vise à repérer en quoi celui-ci aide les lycéens à construire leur projet de formation et/ou professionnel et influe sur leurs choix d'orientation. Elle repose d'abord sur des entretiens semi-directifs approfondis auprès de l'ensemble des acteurs et bénéficiaires du dispositif. Cette approche qualitative est complétée par une enquête, par questionnaires distribués auprès d'un groupe test et d'un groupe témoin de lycéens, centrée notamment sur les vœux d'orientation. Une seconde enquête a lieu en début d'année universitaire afin d'affiner la mesure de l'impact du dispositif sur l'orientation des bénéficiaires en prenant en compte leurs choix effectifs. Les données issues de ces enquêtes, complétées par les résultats des étudiants aux examens du premier semestre, doivent également permettre de repérer les facteurs qui fragilisent le parcours de formation et favorisent le décrochage.

Par ailleurs, des moyens originaux peuvent être développés pour mettre en relation les lycées et les universités afin de toucher des publics généralement laissés à l'écart, comme ceux des territoires ruraux éloignés des centres universitaires. Des **outils utilisant les nouvelles technologies de la communication**, tels qu'un programme de télévision interactive, un blog vidéo, un site web ou des visioconférences sont ainsi mis en œuvre afin de créer un véritable espace d'échange où les lycéens peuvent communiquer et accéder à des informations précises sur les formations universitaires et la vie étudiante. L'enjeu est de trouver un support suffisamment attractif pour les jeunes, qui permette d'établir une collaboration durable.

Enfin, l'amélioration de la transition entre le lycée et l'université nécessite **le développement d'un partenariat entre les équipes éducatives et pédagogiques de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur** qui peut s'opérer au travers de rencontres ou de journées thématiques. La mobilisation des enseignants autour du suivi des élèves représente un point important des dispositifs expérimentés car si ceux-ci jouent un rôle clé auprès des élèves, ils ne possèdent généralement pas de véritable place au sein du processus d'orientation.

L'évaluation se propose de répondre notamment aux questions suivantes : **Quels dispositifs permettent d'organiser au mieux la transition entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ? Quel est l'effet d'une implication des acteurs de l'enseignement supérieur au sein des lycées ? L'utilisation de nouveaux moyens de communication permet-elle d'améliorer l'information des élèves sur les cursus universitaires ?**

2.4 RENFORCER LE LIEN ENTRE L'ORIENTATION ET LE MONDE PROFESSIONNEL (8 PROJETS)

Les dispositifs expérimentés ont pour objet :

- la visite d'entreprises et/ou le témoignage de professionnels en milieu scolaire (2 projets) ;
- l'organisation de forums des métiers (2 projets) ;
- le parrainage par un acteur du monde du travail (1 projet) ;
- l'accompagnement dans la recherche d'un stage (3 projets).

Des expérimentations sont davantage centrées sur **les métiers** que sur les formations. L'objectif principal est alors de **favoriser les contacts entre les élèves et le monde professionnel**.

Ce rapprochement peut notamment avoir lieu par des **visites d'entreprises** ou par l'**intervention dans les établissements scolaires de personnes exerçant une activité professionnelle** afin de faire connaître un secteur d'activité ou un métier. Des projets mettent en place des **forums des métiers** où des professionnels et des jeunes en formation font partager leur expérience aux élèves. Ces expérimentations visent aussi à renforcer la collaboration des acteurs de l'orientation, de l'enseignement et du monde de l'entreprise opérant sur un même territoire. Un projet met ainsi en place un réseau d'ambassadeurs disponibles pour partager leur expérience avec des jeunes.

LE PROJET « CRÉATION D'UN RÉSEAU D'AMBASSADEURS MÉTIERS/FORMATIONS PROFESSIONNELLES/VAE », PORTÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE ET ÉVALUÉ PAR LE CEREP (API 331).

Ce projet vise à mettre en place sur un territoire donné un réseau d'ambassadeurs métiers (professionnels en activité) et formation (personnes en formation) dont le rôle est d'être accessibles et disponibles pour décrire leur parcours auprès de jeunes élèves, d'étudiants, de demandeurs d'emploi ou de salariés en réorientation. Le but est de favoriser le partage d'expérience. La prise de contact s'effectue par le biais d'un site internet, les échanges pouvant ensuite avoir lieu par mail, téléphone ou rencontre physique. L'information sur ce site est relayée auprès des jeunes par différents acteurs comme les chefs d'établissement, les Centres d'information et d'orientation (CIO), les missions locales ou les animateurs territoriaux de la direction de l'emploi et de la formation professionnelle du Conseil régional (DEFP). Une communication est également développée par le biais des médias locaux et d'événements comme le Salon de l'étudiant.

L'évaluation cherche à éclairer les conditions de mise en œuvre du programme par des entretiens semi-directifs réalisés de manière régulière avec les différents acteurs du programme. Le porteur du projet et ses partenaires, comme le Conseil régional et le rectorat, mais aussi l'ensemble des opérateurs du réseau (structures relais, ambassadeurs) sont interrogés pour comprendre la manière dont ils s'approprient le dispositif. Des questionnaires

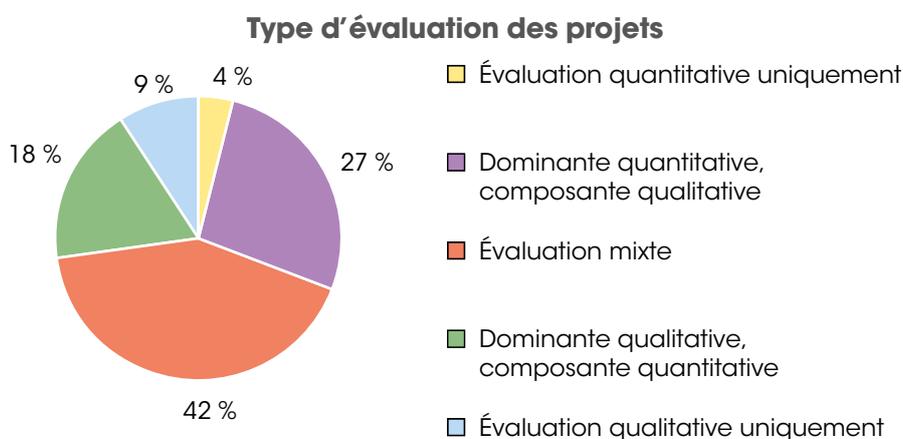
sont également utilisés pour mesurer l'impact du réseau sur les jeunes entrés en contact avec un ambassadeur. Le but est d'identifier leurs attentes et le bénéfice qu'ils ont retiré de leurs contacts initiés dans le cadre du projet.

Un projet met en place un **dispositif de parrainage des élèves par un acteur du monde de l'entreprise** permettant un accompagnement individualisé dans l'orientation. Des projets proposent d'**accompagner les élèves dans la recherche et la réussite d'un stage** en essayant de construire et de mobiliser un réseau d'entreprises partenaires. Ces projets s'articulent parfois avec des dispositifs existants comme le PDMF (Parcours de Découverte des Métiers et des Formations) en quatrième et en troisième et le stage obligatoire de troisième.

L'évaluation se propose de répondre notamment aux questions suivantes : Une meilleure connaissance du monde du travail aide-t-elle les élèves à choisir leur orientation ? Le parrainage d'un jeune par un acteur du monde de l'entreprise facilite-t-il son orientation professionnelle ?

3. L'ÉVALUATION DES PROJETS

Graphique 2



LES ÉVALUATIONS DANS LE CADRE DU FEJ

Deux grands types de méthodes d'évaluation sont mobilisés :

- des méthodes quantitatives qui s'appliquent sur des échantillons représentatifs (de quelques centaines à quelques milliers d'individus, voire davantage). Parmi les méthodes quantitatives, se trouvent les méthodes d'expérimentation contrôlée qui reposent sur l'observation d'un groupe test et d'un groupe témoin ne bénéficiant pas du dispositif, ces groupes étant construits en y affectant les personnes par tirage au sort ;
- des méthodes qualitatives, qui reposent sur des investigations approfondies sur des petits échantillons raisonnés de l'ordre de quelques dizaines d'individus.

Certains projets emploient exclusivement une méthode ou l'autre, d'autres mettent en œuvre une évaluation qui mêle plusieurs approches. Leurs enseignements peuvent être complémentaires : certains portent sur les effets des dispositifs, d'autres sur les conditions de leur mise en œuvre et de leur éventuelle extension.

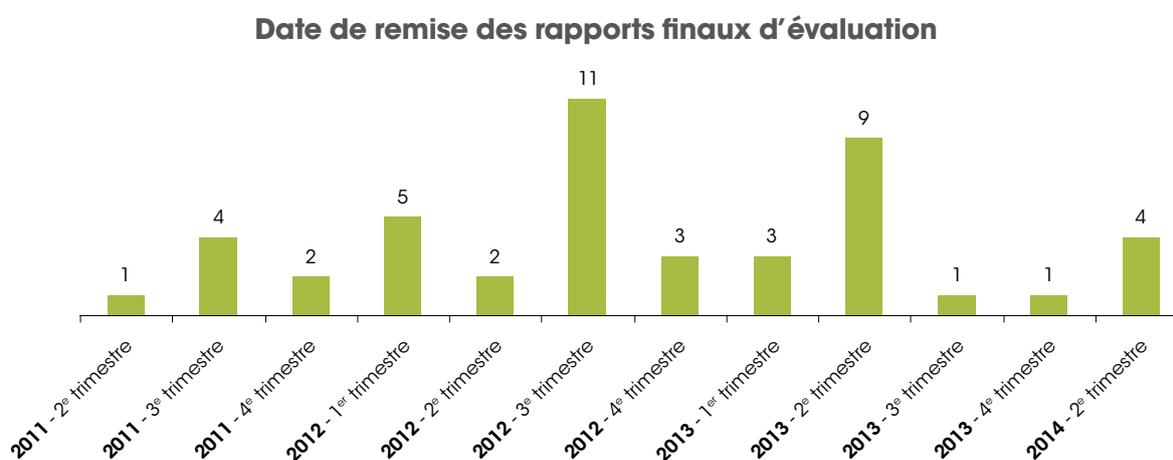
Dans certains cas, l'évaluation permet de trancher, en positif ou en négatif, les questions des effets de l'expérimentation sur les bénéficiaires en répondant à des questions telles que : *la mise en place de tel dispositif innovant a-t-elle eu des effets significatifs sur la situation des bénéficiaires ?*

Dans d'autres cas (aléas du déroulement du projet, effets incertains compte-tenu de la marge d'erreur de l'enquête, recul insuffisant pour apprécier les effets à long terme), l'évaluation fournit des éléments de réflexion sur les intérêts et les limites du projet et des pistes sur la méthode à suivre pour parvenir à des résultats plus probants.

[En savoir plus](#)

4. CALENDRIER DES PROJETS ET DES RÉSULTATS

Graphique 3



11

Sauf mention contraire la liste précise : le numéro de l'appel à projet et du projet, le nom du projet, le nom du porteur du projet, le nom de l'évaluateur du projet.

LA CRÉATION D'UN OUTIL DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION COMMUN

- AP1 030, « Réseau Découverte des Métiers », M.E.I.F de Rennes, Décision Publique, 01/04/2013.
- AP1 032, « Portail Bourse de l'Alternance et Découverte Métiers », Faculté des métiers, Décision Publique, 01/04/2013.
- AP1 136, « Organisation intégrée des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle », Université de La Rochelle, Observatoire-Université de La Rochelle, 30/06/2012.
- AP1 181, « Aquitaine Cap Métiers », Aquitaine Cap Métiers, CEREQ, 29/09/2012.

- AP1 253, « [Espace Métiers Info, un lieu partagé entre les acteurs de l'AIOA 37](#) », Bureau d'Information Jeunesse d'Indre et Loire, INJEP, 31/03/2012.
- AP1 335, « [Offre régionale d'accompagnement dans l'orientation des jeunes](#) », CRIJ du Limousin, CEREQ, 29/09/2012.
- AP1 454, « [ETOILE +, coopération des réseaux AIO](#) », Région Centre, CEREQ, 29/09/2012.
- AP1 495, « [Mise en place d'une plate-forme d'aide à l'insertion des étudiants de Poitiers et de La Rochelle](#) », Région Poitou-Charentes, 29/09/2011.

LA MISE EN PLACE DE « CITÉS DES MÉTIERS »

- AP1 081, « [Capa-Cités](#) », Cité des sciences et de l'industrie, ARMINES, 01/04/2013.

LA MISE EN PLACE DE RÉFÉRENTS POUR L'ORIENTATION DANS LES COLLÈGES

- AP1 356, « [Mise en place de responsables des études en EPLE et lien avec l'organisation des CIO](#) », Rectorat de Créteil, COPAS, 29/09/2012.

LE TRAVAIL SUR L'ORIENTATION DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

- AP1 173, « [Informer et accompagner les jeunes en situation de handicap afin que leurs parcours de formation soient le chemin vers l'emploi choisi](#) », Osons l'égalité, CREDOC (projet abandonné).

12

LA MALLETTE DES PARENTS

- HAP 09, « [Mallette de Versailles](#) », Académie de Versailles, École d'Économie de Paris, 31/12/2013.

L'UTILISATION D'UN PORTEFEUILLE DE COMPÉTENCES ÉLECTRONIQUE

- AP1 294, « [LORFOLIO: amélioration de la coordination des acteurs de l'Accueil Information Orientation \(AIO\)](#) », Association Inffolor, Groupe AMNYOS, 31/03/2012.

LA LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES DE GENRE

- AP3 003, « [L dans la Ville](#) », Sport dans la Ville, Espace Inter Initiatives-E2i, 01/12/2012.
- AP3 021, « [Entreprises face à l'école : agir pour l'égalité](#) », FACE Pyrénées-Atlantiques, Université Bordeaux 2, 29/09/2013.
- AP3 039, « [Sciences et technologie au féminin : Valoriser les parcours atypiques des jeunes filles du Limousin](#) », Rectorat de Limoges-GIP FCIP, Ecartis, 01/03/2013.
- AP3 048, « [Futures scientifiques](#) », Lunes et l'Autre, CREDOC, 31/03/2013.
- AP3 081, « [FILAGRI](#) », Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles de Melle-Deux Sèvres, LIRDEF, 01/04/2013.
- AP3 117, « [Place aux filles](#) », FACE Hérault, Opus 3, 31/03/2012.
- AP3 129, « [Organiser l'information des jeunes filles et des familles en brisant les stéréotypes par la mixité](#) », Union nationale de l'enseignement technique privé, Elie Gallon Consultant, 01/04/2014.

- AP3 133, « [Déployons nos Elles](#) », IMS-Entreprendre pour la Cité, Pluricité, 01/04/2013.
- AP3 134, « [Métiers en tout genre](#) », EGALITERE, PRISM, 01/04/2014.
- AP3 140, « [Accompagner la diversification des métiers des jeunes filles](#) », Conseil général de Seine-Saint-Denis, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 01/04/2014.

LA PROMOTION DES FILIÈRES SCIENTIFIQUES

- AP1 164, « [Hippocampe S](#) », Tous Chercheurs, CEREQ, 01/04/2013.
- AP1 427, « [Projets et Ateliers Sup' Sciences PASS](#) », Rectorat d'Aix-Marseille, Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, 30/12/2012.

LA TRANSITION DU LYCÉE À L'UNIVERSITÉ

- AP1 16, « [Orientation active en lettres, langues et sciences humaines : Veni, Vidi, Vici](#) », Université de Paris 12, Université de Paris 12, 29/09/2012.
- AP1 105, « [Escapade](#) », Université de Limoges, EcartS, 30/10/2011.
- AP1 108, « [Sécuriser le choix des études supérieures](#) », Université de Cergy-Pontoise, OVE-Université de Cergy-Pontoise, 01/04/2014.
- AP1 135, « [Approfondir le dispositif d'orientation active](#) », Université de La Rochelle, Observatoire-Université de La Rochelle, 30/06/2012.
- AP1 197, « [Sup premières rencontres](#) », Université de Grenoble 3, UMR- Institut National de Recherche Pédagogique, 29/09/2012.
- AP1 200, « [Demain l'Université](#) », Université de Lille 1 et 3, CEREQ, 01/04/2013.
- AP1 251, « [Développer des synergies d'avenir : du lycée à l'université](#) », Université d'Angers, UFR LLSH-Université d'Angers, 29/09/2012.
- AP1 274, « [L'orientation active dans l'académie d'Aix-Marseille](#) », Académie d'Aix-Marseille, CREDOC, 30/03/2012.
- AP1 379, « [Pour une orientation réussie du Lycée à l'Université](#) », Université Lumière Lyon 2, Université Lumière Lyon 2, 01/04/2013.
- AP1 405, « [Parcours d'orientation](#) », Université du Havre, Université du Havre, 30/01/2013.
- AP1 428, « [TANDEM](#) », Rectorat d'Aix-Marseille, Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail, 01/04/2013.
- AP1 450, « [Les packs découverte de l'Université](#) », Université de Poitiers, Laboratoire GRESCO, 01/04/2011.
- AP1 478, « [Renforcer en amont la procédure d'orientation active](#) », Université Paris-Est Marne la Vallée, CEREQ, 26/08/2011 (projet abandonné).

LA VISITE D'ENTREPRISES ET/OU LE TÉMOIGNAGE DE PROFESSIONNELS EN MILIEU SCOLAIRE

- AP1 331, « [Création d'un réseau d'ambassadeurs métiers/formations professionnelles/VAE](#) », Région Basse Normandie, CEREQ, 29/09/2012.
- AP1 401, « [ProméthéPlus : le + pour l'insertion professionnelle des BTS](#) », APECITA, ENFA, 15/12/2012.

L'ORGANISATION DE FORUMS DES MÉTIERS

- AP1 168, « [Salon permanent des métiers](#) », MIFE, CEREQ-Laboratoire THEMA (projet abandonné).
- AP1 323, « [Programme Découverte Professionnelle 3 et 6 heures \(DP3 et DP6\)](#) », Le Réseau national des entreprises pour l'égalité des chances dans l'Éducation nationale (Le Réseau), CREF-Université Paris Ouest Nanterre la Défense, 29/09/2012.

LE PARRAINAGE PAR UN ACTEUR DU MONDE DU TRAVAIL

- APDIIESES 01, « Orientation des jeunes au lycée via des dispositifs de parrainage », Association ACTENSES, École d'Économie de Paris, 30/01/2012.

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA RECHERCHE D'UN STAGE

- AP1 210, « [Constitution d'un réseau d'employeurs citoyens aux côtés des jeunes](#) », Ville de Saint-Priest, Equation Management, 30/07/2012.
- AP1 464, « [Tous en stage](#) », Réussir Moi Aussi, TEPP-Université d'Evry, 29/09/2011.
- AP1 475, « [Le WIKI IO](#) », GIP Grigny, TEPP-Université d'Evry, 30/11/2011.